

[aefinfo.fr](https://www.aefinfo.fr)

Les évaluations de mi-CP, reportées en raison du Covid, auront lieu...

6-7 minutes

Prévues fin janvier et reportées en raison de la situation sanitaire, les évaluations nationales de mi-CP auront lieu "une semaine après le retour respectif des congés des trois zones", annonce Édouard Geffray, Dgesco, le 15 février 2022. Guislaine David (Snuipp-FSU) en demandait "l'abandon" car "les enseignants ont besoin de retrouver leurs élèves pour travailler". Claire Krepper (SE-Unsa) souhaitait que les évaluations ne revêtent pas "de caractère obligatoire". Édouard Geffray justifie leur maintien notamment car elles "permettront d'avoir une photographie du niveau des élèves".



Les élèves de CP passeront leurs évaluations de mi-CP une semaine après leur retour des vacances d'hiver. Unsplash - Photo by CDC on Unsplash

Les quelque 780 000 élèves de CP passeront bien les évaluations dites de "mi-CP". Édouard Geffray, Dgesco, et Fabienne Rosenwald, directrice de la Depp, ont reçu les organisations syndicales du premier degré ce mardi 15 février 2022 pour annoncer que ces évaluations se tiendront "une semaine après le retour respectif des congés d'hiver des trois zones", a indiqué Édouard Geffray à la presse après la réunion.

Précisément, les professeurs de la zone B devront les organiser entre le 28 février et le 11 mars ; ceux de la zone A entre le 7 et le 18 mars ; ceux de la zone C entre le 14 et le 25 mars. Le contenu des évaluations est inchangé par rapport à ce qui était prévu. Les enseignants disposeront d'une semaine supplémentaire pour saisir les résultats.

Une manière de connaître les effets de la crise

À la suite de la grève des personnels de l'Éducation nationale ([lire sur AEF info](#)), le MEN avait décidé, en raison de la situation sanitaire, de reporter les évaluations qui devaient initialement se tenir du 17 au 28 janvier. De nombreux élèves, qui ont été positifs au Covid ou dont le professeur l'a été, ont manqué plusieurs journées de classe depuis le début d'année. Une première réunion entre ministère et syndicats s'était tenue le 19 janvier à ce sujet où le ministère avait déjà proposé de décaler les évaluations avant ou après les vacances d'hiver. Sans que, finalement, une décision ne soit prise jusqu'à ce 15 février.

Édouard Geffray explique que le ministre, après avoir "examiné les

différentes possibilités quant à leur tenue", a décidé de les maintenir car elles "ont pour objet de vérifier l'état des acquisitions des élèves et d'identifier leurs points de fragilité". Elles sont "d'autant plus importantes en période de crise qu'elles permettent de savoir jusqu'où les perturbations ont pu influencer sur leurs apprentissages".

"Le temps nous est compté, toutes les journées seront importantes" (Snuipp)

Interrogée ce 15 février par AEF info avant la réunion au ministère, Guislaine David, secrétaire générale du Snuipp-FSU, demandait "l'abandon de ces évaluations cette année car les enseignants ont besoin de retrouver leurs élèves pour travailler, avoir des vraies séances d'apprentissage, d'avancer sur le programme et les compétences, et non pas pour évaluer. Le temps nous est compté, toutes les journées seront importantes." D'autant que, selon la professeure, "nous n'avons pas besoin de ces évaluations pour savoir où en sont les élèves". Guislaine David craint en outre que les évaluations "mettent tout le monde en stress : enseignants, élèves, familles".

De son côté, Claire Krepper, représentante du SE-Unsa, explique à AEF info avoir demandé que ces évaluations ne revêtent pas "de caractère obligatoire. Nous souhaitons néanmoins que les outils soient mis à disposition et que ceux qui le veulent puissent les utiliser." Claire Krepper rappelle que le SE-Unsa n'a "jamais été convaincu que ces évaluations soient utiles quant à la conduite de la classe par les enseignants. Toutefois, si des enseignants y trouvent quelque intérêt, il n'y a pas de raison de les en priver". Elle souligne, elle aussi, la particularité de cette année, au cours de laquelle les apprentissages ont été tronqués : "Nous devons

surtout récupérer du temps pour les apprentissages plutôt que pour les évaluations".

Guislaine David constate également que "les résultats de ces évaluations ne seront pas comparables avec les années précédentes car elles n'ont pas lieu au même moment de l'année, et seront donc inutilisables".

"d'abord un outil à disposition des professeurs"

Édouard Geffray justifie leur maintien par le fait que les évaluations sont "d'abord un outil à disposition des professeurs, à des fins pédagogiques, à disposition des IEN, au niveau territorial pour coller au plus près des besoins des élèves, et aussi au niveau national. En effet, même si on ne peut pas comparer de terme à terme, elles permettront d'avoir une photographie du niveau des élèves dans une année particulière et de constater d'éventuels écarts, notamment entre éducation prioritaire et hors éducation prioritaire."

Fabienne Rosenwald confirme que la Depp "ne va pas comparer par rapport à l'année précédente" mais fera une analyse par rapport aux résultats aux évaluations de début d'année ([lire sur AEF info](#)). La Depp devrait publier le bilan de ces évaluations à la mi-mai.

En outre, poursuit le Dgesco, "pour limiter les effets de la crise, le meilleur moyen est de savoir où en sont les élèves et cet outil, sur lequel nous avons du recul, est un élément très précieux pour constater les éventuelles difficultés des élèves". Quant à l'éventualité de laisser le choix aux professeurs de réaliser les évaluations ou non, Édouard Geffray considère que les évaluations sont "d'autant plus précieuses qu'elles sont

exhaustives et permettent d'avoir une photographie nationale".